

<b>AVIS DES SOCIETES*</b>
---------------------------

**ETATS FINANCIERS****PALM BEACH PALACE JERBA**

Siège social : Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk – 4128 Djerba-

La Société Palm Beach Palace Djerba publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 5 mai 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Moncef Boussanouga ZAMMOURI qui a émis des réserves.

**BILAN**  
**Arrêté au 31 décembre 2005**  
**(Exprimé en Dinars Tunisien)**

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
. Immobilisations Incorporelles		19 540	19 540	0
Moins : Amortissements		-19 540	-19 540	0
	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Immobilisations corporelles		30 406 421	29 949 818	456 603
Moins : Amortissements		-10 757 019	-9 035 044	-1 721 975
	<b>4</b>	<b>19 649 402</b>	<b>20 914 774</b>	<b>-1 265 371</b>
. Immobilisations financières		1 486 234	1 486 234	0
Moins : Provisions				0
	<b>5</b>	<b>1 486 234</b>	<b>1 486 234</b>	<b>0</b>
<b>Total Actifs Immobilisés</b>		<b>21 135 637</b>	<b>22 401 008</b>	<b>-1 265 371</b>
. Autres Actifs non courants				0
<b>Total des Actifs non courants</b>		<b>21 135 637</b>	<b>22 401 008</b>	<b>-1 265 371</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
. Stocks		0	0	0
Provisions		0	0	0
		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Clients et comptes rattachés		185 917	185 917	0
Provisions		-185 916	-185 916	0
	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
. Autres actifs courants	<b>7</b>	4 168 545	3 819 572	348 972
. Placements et autres actifs financiers		0	0	0
. Liquidité et équivalent de liquidité	<b>8</b>	59 027	244 772	-185 745
<b>Total des Actifs courants</b>		<b>4 227 573</b>	<b>4 064 346</b>	<b>163 227</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>25 363 210</b>	<b>26 465 354</b>	<b>-1 102 144</b>

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
.Capital Social	-	14 000 000	14 000 000	0
.Autres capitaux propres		230 979	263 976	-32 997
.Résultats reportés		-13 962 673	-12 277 742	-1 684 931
<b>Total des cap. propres avant résultat de l'ex.</b>		<b>268 306</b>	<b>1 986 234</b>	<b>-1 717 928</b>
.Résultat de l'exercice		-851 853	-1 684 931	833 078
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>9</b>	<b>-583 547</b>	<b>301 303</b>	<b>-884 850</b>

\* Le CMF a invité la société à établir les notes relatives à l'état de flux de trésorerie et les informations sur les parties liées comme l'exige le système comptable en vigueur.

<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs non courants</b>		-		
. Provisions pour risques et charges	<b>10</b>	119 369	60 000	59 369
. Emprunts	<b>11</b>	21 599 320	20 586 030	1 013 290
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>21 718 689</b>	<b>20 646 030</b>	<b>1 072 659</b>
<b>Passifs courants</b>				
.Fournisseurs et comptes rattachés	<b>12</b>	1 047 833	1 202 794	-154 961
.Autres passifs courants	<b>13</b>	2 265 382	2 151 611	113 772
.Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>14</b>	914 852	2 163 616	-1 248 763
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 228 068</b>	<b>5 518 020</b>	<b>-1 289 953</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>25 946 757</b>	<b>26 164 050</b>	<b>-217 294</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>25 363 210</b>	<b>26 465 354</b>	<b>-1 102 144</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
Arrêté au 31 décembre 2005  
(Exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Notes	2005	2004	VARIATIONS
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	-			
. Revenus		2 797 983	2 340 000	457 983
. Autres produits d'exploitation		0	0	0
. Subvention d'exploitation		0	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 797 983</b>	<b>2 340 000</b>	<b>457 983</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	-			
. Achats d'approvisionnements consommés		2 252	229	2 023
. Charges de personnel		139 288	141 622	-2 334
. Dotations aux amortissements et aux provisions		1 799 788	2 031 292	-231 504
. Autres charges d'exploitation		56 827	49 577	7 251
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 998 155</b>	<b>2 222 720</b>	<b>-224 565</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>799 828</b>	<b>117 280</b>	<b>682 548</b>
. Charges financières nettes		-1 801 661	-1 975 177	173 516
. Produits de placements		13 324	6 870	6 454
. Autres gains ordinaires		159 251	1 396 807	-1 237 556
. Autres pertes ordinaires		-19 293	-1 228 711	1 209 417
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>-848 552</b>	<b>-1 682 931</b>	<b>834 379</b>
. Impôt sur les bénéfices		-3 302	-2 000	-1 302
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>-851 853</b>	<b>-1 684 931</b>	<b>833 078</b>
. Eléments extraordinaires ( gains ou pertes)		0	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-851 853</b>	<b>-1 684 931</b>	<b>833 078</b>
. Effets des modifications comptables		0	0	0
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>15</b>	<b>-851 853</b>	<b>-1 684 931</b>	<b>833 078</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Arrêté au 31 décembre 2005**  
**(Exprimé en dinars)**

DESIGNATION	2005	2004	VARIATION
<b>Flux d'exploitation</b>			
. Encaissement reçus des clients	3 443 661	3 024 693	418 968
. Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-588 050	-591 630	3 580
. Intérêts payés	-70 976	-52 643	-18 333
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>2 784 635</b>	<b>2 380 420</b>	<b>404 215</b>
<b>Flux d'investissement</b>			
. Acquisition d'immobilisations corp et incorp	-393 383	-144 555	-248 828
. Cession d'immobilisations corp et incorp	0	0	0
. Acquisition d'immobilisations financières	0	0	0
. Cession d'immobilisations financières	0	0	0
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>-393 383</b>	<b>-144 555</b>	<b>-248 828</b>
<b>Flux de financement</b>			
. Emission d'actions		0	0
. Dividendes et autres distributions		0	0
. Encaissements provenant des emprunts	1 900 000	16 074 600	-14 174 600
. Remboursements d'emprunts	-3 441 067	-18 333 099	14 892 032
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>-1 541 067</b>	<b>-2 258 499</b>	<b>717 432</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>850 185</b>	<b>-22 634</b>	<b>872 819</b>
. Trésorerie au début	-943 399	-920 765	-22 634
. Trésorerie à la fin	<b>-93 215</b>	<b>-943 399</b>	<b>850 184</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**NOTE 1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

La société PBP jerba a procédé au cours de l'exercice 2005 à la demande de restitution du crédit d'impôt sur les sociétés et a fait par conséquent l'objet d'une vérification fiscale approfondie. Cette vérification à été suivie d'une notification d'un redressement fiscal dont notamment un redressement au titre de la RS sur marché et la TVA sur intérêt sur comptes courants d'un montant de 59.369 DT.

**NOTE 2- SYSTEMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

**1- 1 Présentation des états financiers**

Les états financiers de la société Palm Beach Palace Djerba arrêtés au 31 décembre 2005 ont été établis conformément aux dispositions de la norme comptable générale du système comptable des entreprises.

L'état de résultat a été présenté selon le modèle autorisé, tandis que l'état de flux de trésorerie a été établi selon le modèle de référence.

**1-2 Système comptable**

La comptabilité de la société Palm Beach Palace Djerba est tenue sur un outil informatique. Le logiciel comptable actuellement en place permet à la société de disposer du Grand livre, de la balance générale et des états financiers.

Toutefois, la société P.B.P.Djerba ne dispose pas du manuel comptable prévu par la norme comptable générale du système comptable des entreprises.

**1-3 Principes et méthodes comptables**

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Palm Beach Palace Djerba pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

**1-3-1 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées aux prix d'achat hors TVA récupérable et sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie.

**1-3-2 Crédits bancaires**

Les emprunts bancaires sont comptabilisés en principal et le reclassement des échéances à moins d'un an, est régulièrement opéré avec respect des échéanciers à l'appui. Les charges d'emprunt sont enregistrées parmi les charges financières de l'exercice au cours duquel elles sont courues et ce conformément aux dispositions de la Norme Comptable relative aux Charges d'Emprunts.

**1-3-3 Unité monétaire**

Les comptes de P.B.P.Djerba sont arrêtés et présentés en Dinar tunisien.

**1-3-4 Continuité de l'exploitation**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

**NOTE 3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La valeur nette des immobilisations incorporelles n'a pas enregistré de variation au cours de l'exercice 2005 et se détaille comme :

Désignation	2005	2004	Variation
▪ Logiciels informatiques	19.540	19.540	0
▪ (-) amortissements	-19.540	-19.540	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**NOTE 4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

La valeur nette globale de cette rubrique à la date du 31 décembre 2005 est de 19.649.403 DT contre 20.914.774 DT au 31 décembre 2004 enregistrant une variation négative de 1.265.371 DT détaillée comme suit :

Désignation	2005	2004	Variation
▪ Terrain	452.930	452.930	0
▪ Constructions	15.676.738	15.499.334	177.404
▪ Installation technique matériel et outillages	2.517.894	2.515.384	2.510
▪ Matériel de transport	37.874	37.874	0
▪ Autres immobilisations corporelles	11.720.986	11.444.296	276.690
<b>Valeurs brutes</b>	<b>30.406.421</b>	<b>29.949.818</b>	<b>456.604</b>
(-) Amortissements	-10.757.019	-9.035.044	-1.721.975
<b>Valeurs nettes</b>	<b>19.649.402</b>	<b>20.914.774</b>	<b>-1.265.371</b>

La variation nette enregistrée s'analyse comme suit :

▪ Investissement de l'exercice 2004	456.604
▪ Dotation d'amortissement de l'exercice	-1.721.975
<b>Total</b>	<b>-1.265.371</b>

Le détail des investissements de l'exercice 2005 est ainsi :

▪ Constructions	26.476
▪ AAI constructions	150.928
▪ Installations techniques, matériel et outillages	2.510
▪ Autres immobilisations corporelles	276.690
<b>Total</b>	<b>456.604</b>

**NOTE 5- IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières à la clôture de l'exercice 2005 s'élèvent à 1.486.234 DT et n'ont pas enregistré de variation par rapport à l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2005	2004	Variation
▪ Participations	685.314	685.314	0
▪ Autres formes de participation	800.000	800.000	0
▪ Dépôts et cautionnements	920	920	0
<b>Total</b>	<b>1.486.234</b>	<b>1.486.234</b>	<b>0</b>

L'audit de cette rubrique nous a permis de relever que le solde du compte participation comporte une participation dans le capital de la société CARTHAGE TOURS pour un montant de 400 000 DT. Aucune provision n'a été constatée sur ces titres.

**NOTE 6- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Les créances nettes dues sur les clients au 31 décembre 2005 n'ont pas enregistré de variation par rapport à l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignations	2005	2004	Variation
▪ ONTT	18.433	18.433	0
▪ TUNISAIR	19.325	19.325	0
▪ TUINTER	19.786	19.786	0
▪ CLV	4.738	4.738	0
▪ CLV (prêt)	109.930	109.930	0
▪ ACCOR.TOUR	8.704	8.704	0
▪ CORAIL Tours	5.000	5.000	0
▪ S.T.I Loyers	1	1	0
<i>Total</i>	<u>185.917</u>	<u>185.917</u>	<u>0</u>
<i>Provisions</i>	<u>-185.916</u>	<u>-185.916</u>	<u>0</u>
<i>Total</i>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>0</u>

A l'exception du client STI les autres soldes sont des anciennes créances totalement provisionnées.

**NOTE 7- AUTRES ACTIFS COURANTS**

Cette rubrique regroupe les comptes suivants :

Désignation	2005
▪ Personnel et comptes rattachés	15.404
▪ Etat, impôts et taxes (a)	919.094
▪ Débiteurs divers (b)	3.249.491
▪ Produits à recevoir (c)	167.844
	<u>4.556.518</u>
<i>Provision / Fournisseurs avances</i>	-167.844
<i>Provision / Produits à recevoir</i>	-201.685
<i>Provision / Risque fiscal (d)</i>	-18.445
<b>Total</b>	<b>4.168.545</b>

(a) : Le compte Etat, impôts et taxes se détaille comme suit :

	2005
▪ Etat Crédit d'impôt (1)	875.917
▪ Etat crédit de TVA	38.977
▪ Autres	4.200
<b>Total</b>	<b>919.094</b>

(1) : Le solde qui figure sur la déclaration provisoire de l'impôt sur les sociétés est de 875.076 DT générant ainsi un écart injustifié de 20.481 DT.

(b) : Débiteurs divers : le détail des créances sur les débiteurs divers se présente comme suit :

	2005
▪ PBHT Djerba	290.618
▪ PBHT Buanderie	70.954
▪ P.B.H.T. Siège	2.234.513
▪ S.T.I	204.926
▪ Carthage tours	448.336
▪ Demeures de Tunisie	144
<b>Total</b>	<b>3.249.491</b>

(c) : Ce solde renferme un montant de 167.844 DT qui correspond à des bonifications d'intérêts sur un crédit contracté auprès de l'ex-BDET relatifs aux exercices 2000 et 2001 pris en charge par l'ONTT, lequel montant n'a pas été reconnu par la suite par l'ONTT. Ce montant a été totalement provisionné au cours de cet exercice.

(d) : Cette provision concerne l'écart entre le crédit de TVA figurant sur déclaration d'impôt mensuelle du mois de décembre 2004 et celui déterminé par l'administration fiscale lors de la notification du redressement fiscal adressé suite à la demande de la société de restitution du crédit d'IS au cours de l'exercice 2005.

**NOTE 8- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Les liquidités et équivalents de liquidités au 31 décembre 2005 s'élèvent à 59.027 DT contre 244.026 DT à la clôture de l'exercice 2004 accusant une diminution de 185.745 DT. Cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	2005	2004	Variation
▪ Valeurs à l'encaissement	49.895	49.895	0
▪ Banques	9.132	194.874	-185.742
▪ Caisse	0	3	-3
<b>Total</b>	<b>59.027</b>	<b>244.772</b>	<b>-185.745</b>

Le détail du compte banque au 31/12/2005 est comme suit :

Banque	2005
▪ ATB	4.018
▪ STB centrale	1.652
▪ STB J.Jaures	31
▪ ATB Tunis	43
▪ BIAT	3.388
<b>Total</b>	<b>9.132</b>

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS****NOTE 9- CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation s'établissent à l'issue de l'exercice 2005 à -583.547 DT contre 301.303 DT au 31 décembre 2004 accusant une diminution de 884.850 DT.

Désignation	2005	2004	Variation
▪ Capital social	14.000.000	14.000.000	0
▪ Autres capitaux propres	230.979	263.976	-32.997
▪ Résultats reportés	-13.962.673	-12.277.742	-1.684.673
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>268.306</b>	<b>1.986.234</b>	<b>-1.717.928</b>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-851.853</i>	<i>-1.684.931</i>	<i>833.078</i>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>-583.547</b>	<b>301.303</b>	<b>-884.850</b>

La variation négative des capitaux propres qui est de 884.850 DT s'explique ainsi :

▪ Cote part de subvention d'investissement inscrite en résultat	32.997
▪ Résultat de l'exercice 2005	851.853
<b>TOTAL</b>	<b>884.850</b>

En application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, et étant donné que les fonds propres de la société sont devenus en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes, la société est appelée à réunir l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société.

**PASSIFS NON COURANTS****NOTE 10- PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES :**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2005 à 119.369 DT contre 60.000 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

Désignation	2005	2004	Variation
▪ Provision pour risque et charges (a)	60.000	60.000	0
▪ Provision pour risque fiscal (b)	59.369	0	59.369
<b>Total</b>	<b>119.369</b>	<b>60.000</b>	<b>59.369</b>

- (a) : La provision pour risque et charges se rapporte au litige avec Trocadero.  
 (b) : La société a subi suite à sa demande de restitution du crédit d'impôt sur les sociétés un contrôle fiscal approfondi qui s'est conclu par une notification de redressement fiscal dont le principal redressement porte sur les retenues à la source et la TVA sur intérêt sur comptes courants intragroupe d'un montant de 59.369 DT. Ce montant a été provisionné intégralement.

**NOTE 11- EMPRUNTS**

Cette rubrique qui totalise 21.599.320 DT au 31/12/2005 contre 20.586.030 DT à la clôture de l'exercice 2004 se compose des éléments suivants :

Désignation	2005	2004	Variation
▪ Crédit STB	16.024.500	16.074.600	-50.100
▪ Crédit BTKD	3.008.150	3.333.650	-325.500
▪ Crédit BTEI	666.670	777.780	-111.110
▪ Crédit BT	1.900.000	400.000	1.500.000
<b>Total</b>	<b>21.599.320</b>	<b>20.586.030</b>	<b>1.013.290</b>

La variation de cette rubrique qui est de 1.013.290 DT s'explique essentiellement par le reclassement des échéances à moins d'un an ainsi que l'impact de l'opération de consolidation du crédit BT.

Il est à signaler que la société a procédé au cours de l'exercice 2005 à la consolidation de son crédit BT ayant donné naissance à un nouveau crédit d'un montant total de 1.900.000 DT remboursable sur 7 ans dont deux années de franchise. Cette consolidation a porté sur le principal encours et les impayés en intérêts et en principal ainsi que le débit en compte.

**NOTE 12- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Les dettes dues aux fournisseurs s'élèvent au 31/12/2005 à 1.047.833 DT contre 1.202.794 DT au 31/12/2004. Le détail au 31/12/2005 se présente ainsi :

▪ Fournisseurs d'exploitation	21.159
▪ Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	37.460
▪ Fournisseurs d'immobilisations	989.214
<b>Total</b>	<b>1.047.833</b>

**NOTE 13- AUTRES PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique présente un total de 2.265.382 DT au 31/12/2005 contre 2.151.611 DT au 31/12/2004.

	2005	2004	Variation
▪ Clients avances (a)	405.621	405.621	0
▪ Personnels	5.607	-	5.607
▪ Etat impôts & taxes (b)	520.297	217.604	302.611
▪ Actionnaires comptes courants	22.332	243.066	-220.734
▪ Crédoeurs divers (c)	1.293.167	1.241.212	51.955
▪ Organismes sociaux	3.316	3.231	85
▪ Charges à payer	15.042	40.877	-25.835
<b>Total</b>	<b>2.265.382</b>	<b>2.151.611</b>	<b>113.771</b>

(a) Clients avances cette rubrique se détaille comme suit au 31/12/2005 :

▪ Avances COULEUR LOCALE	114
▪ Avance sur loyer STI	405.507
<b>Total</b>	<b>405.621</b>

(b) Etats impôts et taxes : cette rubrique est composée essentiellement :

- d'un solde de TVA collectée et non encore déclarée sur loyer des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2005 qui s'élève à 251.818 DT ;
- d'un solde de TVA relatif à l'exercice 2004 et qui a fait l'objet d'une reconnaissance de dette auprès de l'administration fiscale.

(c) Crédoiteurs divers : le détail de ce compte se présente comme suit :

▪ P.B.P. Tozeur	251.113
▪ P.BHT Hammamet	276.839
▪ PBHT Jawhara sousse	191.126
▪ ITI	10.083
▪ P.B Gestion (Villa Didon)	564.006
<b>Total</b>	<b>1.293.167</b>

#### NOTE 14/ CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le total de la rubrique à la clôture de l'exercice 2005 s'élève à 914.852 DT contre 2.163.616 DT à l'issue de l'exercice 2004 enregistrant une variation négative de 1.248.764 DT détaillé comme suit :

Désignation	2005	2004	Variation
▪ Échéances à moins d'un an / emprunts	486.710	666.110	-179.400
▪ Intérêts courus/ emprunts	275.900	309.334	-33.434
▪ Banques (a)	152.242	1.188.172	-1.035.930
<b>Total</b>	<b>914.852</b>	<b>2.163.616</b>	<b>-1.248.764</b>

(a) Les soldes bancaires se présentent comme suit :

	2005
▪ BT 308 616	83.405
▪ AB 107 594	2.584
▪ AB 129 264	8.587
▪ STB 25-6	5.632
▪ BT Tunis	52.029
▪ A.B 101 10767	5
<b>Total</b>	<b>152.242</b>

#### NOTE 15- ETAT DE RESULTAT

Le résultat net de l'exercice 2005a connu une amélioration de 833.078 DT par rapport à celui de l'exercice 2004, en passant de - 1.684.931 DT en 2004 à - 851.853 DT en 2005.

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31/12/2005 à 2.797.983 DT contre 2.340.000 DT au 31/12/2004, soit une augmentation de 457.983 DT. Ils sont constitués du produit de location de l'hôtel. Cette variation s'explique par l'augmentation contractuelle du loyer en 2005.

Les charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2005 à 1.998.155 DT contre 2.222.720 DT à la clôture de l'exercice précédent. Cette variation s'explique par la diminution des dotations aux amortissements et aux provisions.

Les charges financières ont diminué par rapport à l'exercice précédent enregistrant une variation de 173.516 DT qui s'explique par la consolidation des crédits faite au courant de l'exercice.

#### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE PALM BEACH PALACE DJERBA « P.B.P.DJERBA »,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons examiné le bilan de la société **Palm Beach Palace Djerba « P.B.P.Djerba »** arrêté au 31 décembre 2005, totalisant la somme de **25 363 210 DT** et l'état de résultat dégageant une perte de **851 853 DT**, l'état des flux de trésorerie dégageant une variation positive de **850 185 DT** et les notes aux états financiers.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit.

Nous avons mis en oeuvre les procédures d'audit, conformément aux normes de révision généralement admises et qui ont comporté une analyse des procédures de contrôle interne, nous permettant ainsi d'apprécier la validité des évaluations et jugements traduits dans les états financiers et également les contrôles par sondages et la vérification des documents comptables que nous avons considéré nécessaires, eu égard, aux règles de diligences normales.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

Les états financiers (bilan, état de résultat, état des flux de trésorerie et notes aux états financiers) qui vous sont présentés ont été établis selon la forme préconisée par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Nos travaux d'audit ont relevé les remarques suivantes :

- les pertes cumulées de la société **PALM BEACH PALACE DJERBA « P.B.P.Djerba »** ont largement dépassé la moitié de son capital social. En application de l'article 388 du code des sociétés commerciales, elle doit convoquer une assemblée générale extra-ordinaire afin de prendre les dispositions qui s'imposent.
- Le défaut de constatation des provisions pour dépréciation sur titres de participations détenues dans la société Carthage tours.

Compte tenu des diligences que nous avons mises en œuvre et sous réserve des remarques précédentes, nous certifions que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 sont sincères et réguliers et donnent pour tout aspect significatif une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que la situation financière de la société **PALM BEACH PALACE DJERBA « P.B.P.Djerba »**.

En outre les informations sur la situation et sur les comptes de la société **PALM BEACH PALACE DJERBA « P.B.P.Djerba »** fournies dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers ci-joints.

Tunis, 31 mars 2006

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 et 475 DU CODE  
DES SOCIETES COMMERCIALES**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE PALM BEACH PALACE DJERBA « P.B.P.DJERBA » ,

L'article 200 vise les conventions conclues par le président ou le directeur général, les directeurs généraux adjoints et les membres du conseil d'administration avec la société ou avec les tiers. Celles ci concernent les opérations suivantes :

- Les prêts, avances, subventions, garanties et sûretés sous quelle que forme qu'elles soient au profit des tiers, actionnaires, dirigeants, membres du conseil d'administration et aux conjoints, ascendants, descendants des personnes ci dessus citées, ainsi qu'à toute personne interposée.
- La cession des fonds de commerce ou de l'un des éléments qui les composent.
- Les emprunts importants conclus au profit de la société et dont le plafond est fixé par les statuts.
- La location gérance des fonds de commerce.

L'article 475 du code des sociétés commerciales vise les conventions conclues entre la société mère et l'une des sociétés filiales ou entre sociétés appartenant groupe.

En application des dispositions de ces articles, nous vous informons que la société Palm Beach Palace Djerba a effectué des opérations avec les sociétés Carthage Tours, Palm Beach Hôtels Tunisia, Palm Becah Gestion et que ces opérations ont été conclues dans les conditions normales de relation entre fournisseurs et clients.

Votre conseil d'administration ne nous a informé d'aucune autre convention susceptible d'entrer dans le cadre de cet article.

Tunis, 31 mars 2006

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**